



Lentilly mag'

BULLETIN MUNICIPAL
JUILLET 2024

Édito

En ce mois de juillet, alors que Lentilly est animée par l'effervescence estivale, il est essentiel de rappeler l'importance du sport et des festivités, surtout à travers le lancement des Jeux Olympiques de Paris 2024. Ces événements ne sont pas seulement des compétitions, mais des moments de rassemblement et de partage, des occasions de célébrer la persévérance, la tolérance, l'excellence et l'esprit d'équipe.

Le sport, de manière générale, incarne des valeurs que nous chérissons tous au sein de la commune : la solidarité, le dépassement de soi et le vivre ensemble.

Durant cette période estivale, nos festivités locales jouent un rôle crucial en renforçant le lien social et en créant des souvenirs partagés. Que ce soit à travers la seconde édition de la Fête du Sport qui aura lieu le dimanche 8 septembre, les festivités de l'été, qui ont débuté au mois de juin ou encore le projet d'extension du Gymnase Jacques-Cœur, qui permettra, à terme, d'accueillir les Lentillois dans de meilleures conditions. Tous ces projets nous rappellent que nous pouvons tous nous unir autour d'objectifs communs.

Alors que nous organisons nos propres manifestations sportives et culturelles cet été, rappelons-nous et célébrons l'esprit olympique. Encourageons la participation de tous, valorisons le fair-play et réjouissons-nous de chaque victoire, qu'elle soit collective ou individuelle. Ensemble, faisons de notre municipalité un lieu où le sport et la fête riment avec convivialité, harmonie et esprit d'entraide.



Révision du PLU

→ p.4

Plan de circulation

→ p.5

Dossier spécial finances

→ p.6 et 7

Fête du sport

→ p.9

Quelques dates à retenir...



Nathalie Sorin
Maire de Lentilly

Fête de l'Été - Sam. 20 juillet - 19h - Village

Forum des associations - Sam. 07 sept - 9h/13h - Gymnase D. Rebillard

Fête du Sport - Dim. 08 sept - 9h - Place de L'Europe

Forum citoyen - Dim 29 septembre - 10h/12h - Place de l'Eglise

REJOIGNEZ-
NOUS !



Infos utiles



MAIRIE

15 rue de la Mairie
Tél. 04 74 01 70 49
Fax. 04 74 01 87 41

administration@mairie-lentilly.fr

www.mairie-lentilly.fr

www.facebook.com/mairielentilly/

**La mairie est ouverte au public (hors été)
lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 15h00 à 17h00
et le samedi de 9h00 à 11h30**

HORAIRES D'ÉTÉ

Du lundi 24 juillet au vendredi 25 août inclus,
la mairie est ouverte du lundi au vendredi
uniquement de 8h30 à 11h30.

La mairie sera fermée les samedis du 22 juillet au
31 août inclus.

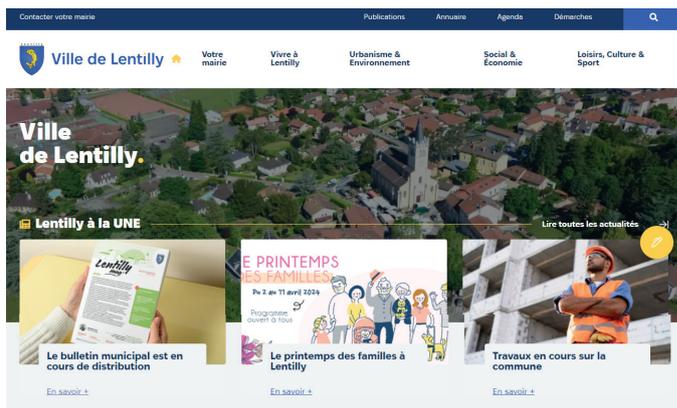
NOUVEAU PANNEAU D'AFFICHAGE

Vous avez dû remarquer son arrivée sous le
kiosque en face de la mairie, le nouveau panneau
d'information est enfin installé !

Sa mise en marche est prévue très prochainement
et vous permettra d'accéder aux actualités de la
commune.



ANNUAIRE DU NOUVEAU SITE INTERNET



Depuis plusieurs mois, le site de la mairie se refait
une beauté et vous en aurez prochainement l'accès.

Vous êtes commerçants, prestataires de services,
artisans ou encore professionnels de santé de
Lentilly, vous serez mieux référencés sur le site
internet.

Nous utiliserons la base de données actuelle mais
nous vous invitons dès la mise en ligne du nouveau
site internet à vérifier et contacter si besoin :
mission.communication@mairie-lentilly.fr

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE DEPLOIEMENT LA FIBRE

Nous vous donnons rendez-vous le **mardi 24
septembre à 19h00 à La Passerelle** pour assister
à la réunion publique concernant le déploiement de
la fibre à Lentilly. Les élus répondront à l'ensemble
de vos questions.

PLAN CANICULE

Comme l'an passé lors des périodes de fortes chaleurs
estivales, la mairie ouvrira sa salle du Conseil pour
accueillir tous les Lentillois qui souhaitent se mettre
au frais dans un espace climatisé.





Alexandra GOUDARD
Adjointe à la jeunesse

Poursuite des Chantiers Jeunes à Lentilly

De nouveaux chantiers jeunes sont organisés sur la commune en partenariat avec la Communauté de Communes des Pays de l'Arbresle.

Ces chantiers se dérouleront du 8 au 11 juillet puis du 21 au 24 octobre 2024.

Ils permettent à de jeunes Lentillois âgés de 14 à 17 ans de participer à des missions d'intérêt général utiles à notre collectivité.

L'encadrement est assuré par les agents de la mairie et vise à favoriser la création d'un lien social, la découverte d'un milieu professionnel et la cohésion d'équipe.

Contact :

Audrey Hamel audrey.hamel@mairie-lentilly.fr



Hélène Noguès-Brunet
Conseillère municipale

[Conférence-débat] Stratégie résilience territoriale et sécurité alimentaire animée par Arthur Keller.

À l'initiative de la mairie de Lentilly et avec le soutien de la CCPA, c'est près de 70 participants - élus, agents des collectivités, chargés de mission ainsi que de nombreux maires du Pays de l'Arbresle et de l'Ouest Lyonnais - qui se sont rassemblés à La Passerelle, pour participer à l'intervention d'Arthur Keller, autour des enjeux de la Transition des territoires et de leur résilience alimentaire.

Ingénieur aérospatial de formation, Arthur Keller est spécialisé dans l'étude des risques systémiques et des stratégies de résilience collective pour faire face aux chocs, notamment alimentaires. Il enseigne à l'école CentraleSupélec, forme des élus à la sécurité globale des territoires, conseille des collectivités et des agences publiques comme l'ADEME et le Cerema sur les méthodes et outils théoriques et opérationnels de résilience territoriale face aux risques et délitements sociétaux en cours ou à venir.

Auditionné il y a peu par l'Assemblée nationale dans le cadre d'une mission parlementaire sur la résilience nationale, M. Keller a rappelé ce soir-là l'importance de préserver nos sols nourriciers et de renforcer notre projet de Territoire pour répondre aux ambitions de Bien Vivre et se nourrir au Pays de l'Arbresle.

L'ensemble des acteurs de la CCPA et de l'Ouest Lyonnais étaient invités à construire collectivement un autre rapport au monde et au vivant, nous interpellant sur l'urgence de se saisir des enjeux de la transformation et notamment ceux de notre souveraineté alimentaire et agricole.

La soirée s'est poursuivie autour d'un temps convivial où les échanges ont pu se poursuivre jusque tard. Un buffet locavore et bas carbone a pu être servi aux invité(e)s grâce aux producteurs-trices locaux !

Bilan Printemps des Familles

Le 5 avril dernier, 50 enfants accompagnés d'une trentaine d'adultes, ont participé à cette manifestation coorganisée par la CCPA, les associations de parents d'élèves (LIPE et FCPE), l'association Poly'Gones, l'Union des familles et la mairie de Lentilly.

L'objectif du Printemps des Familles est de proposer aux enfants et à leurs parents de participer à des ateliers-jeux axés sur la parentalité.

Le thème qui a animé les débats cette année était de savoir "Comment s'occuper sans écrans".

La prochaine édition aura lieu au printemps 2025.



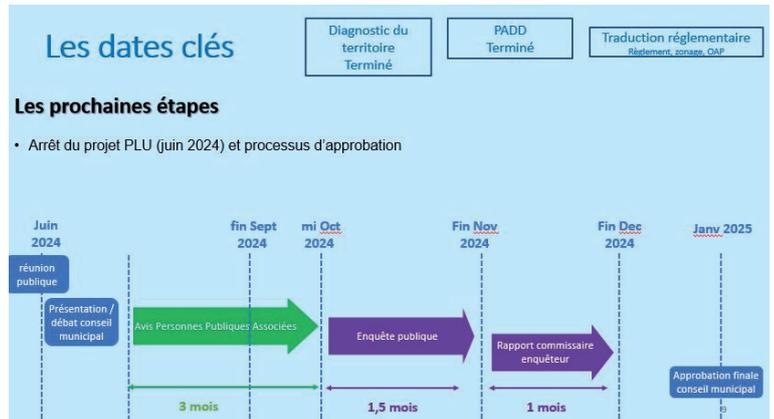


Philippe Grimonet
Adjoint à l'aménagement du territoire

[Révision générale du PLU] Répondre aux besoins du présent en préparant l'avenir des générations futures

La révision générale du PLU lancée fin 2020, permettra une évolution équilibrée et cohérente du village tout en répondant aux enjeux climatiques et de développement durable ainsi qu'aux exigences de l'État sur le développement de l'habitat. Pour cela, 5 objectifs :

- Conserver les atouts de notre territoire
- Prévoir l'avenir et garantir l'équité
- Préserver l'équilibre entre habitats et zones naturelles
- Organiser une concertation sincère et transparente
- Tendre vers les 25% de logements sociaux imposés par la loi SRU pour éviter une prise de contrôle par les services de l'État.



Notre volonté depuis 2020 est de permettre à chacun de s'impliquer activement à chaque étape de cette révision :

En 2021 avec le diagnostic du territoire,
En 2022 avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ;
et maintenant en 2024 avec la phase finale de validation du règlement, du plan de zonage et des Orientations d'Aménagement Programmé (OAP).

Après la réunion publique du 4 juin où le projet d'arrêt du PLU vous a été présenté par le cabinet Latitude, la phase de concertation a pris fin.

Les documents du projet "arrêté" lors du Conseil municipal du 19 juin sont consultables en mairie et sur le site internet. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à vous exprimer auprès du commissaire enquêteur lors de l'enquête publique qui se déroulera à l'automne (dates précises communiquées ultérieurement).

→ Dons pour l'Ukraine... ça continue



La municipalité continue de transmettre vos dons pour l'Ukraine.

Vous pouvez venir les déposer à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture.

Par avance merci pour votre mobilisation !

**Magali ROGEL**

Ajointe aux espaces naturels, agriculture et biodiversité

**Agnès CIBIEL**

Conseillère municipale

Ouverture du Parc Giraud et de son parcours ludique et intergénérationnel

Le nouveau parc Giraud vous accueille ! Nous l'attendions depuis longtemps, petits et grands enfants et amoureux de nature de Lentilly : vendredi 24 mai, le nouveau parc Giraud a ouvert ses portes ! Il aura fallu plusieurs mois d'attente, après les travaux de création d'une aire de jeux et la pose de nouveaux mobiliers de détente, pour permettre la remise en état du parc après les travaux, en raison d'une météo particulièrement défavorable.

La nouvelle aire de jeux et d'aventure, la prairie et les espaces de détente sous les arbres sont désormais prêts à vous accueillir !

L'inauguration a eu lieu le 14 juin dernier en présence de nos partenaires et des Lentillois petits et grands !

**Virginie CHAVEROT**

Ajointe à l'économie de proximité, aux déplacements et référente CCPA

**Thierry MAGNOLI**

Conseiller délégué à l'entretien des bâtiments, voirie, éclairage public et autorisation urbanisme

Plan de circulation au centre-bourg : phase de test pour 6 mois

La réunion publique du 13 novembre 2023 présentant les enjeux de circulation pour le centre-bourg de Lentilly à l'horizon 2026-2035 avait suscité de nombreux échanges. Pour poursuivre la concertation et partager sur le terrain les solutions pour la sécurisation des déplacements doux, la municipalité a organisé une marche exploratoire le samedi 9 mars 2024 avec la participation de 50 Lentillois. Ensemble, nous avons échangé sur différents enjeux : Comment favoriser la marche ou les déplacements à vélo pour les courts trajets dans le centre-bourg, notamment pour les enfants qui se rendent à l'école ? Comment réduire le trafic de transit dans le centre-bourg ? Comment préserver l'attractivité du centre-village ? Comment sécuriser l'ensemble des déplacements ?



Au regard de vos nombreux retours, plusieurs propositions ont été retenues pour être testées avec des aménagements transitoires, pendant une période de 6 mois. Ce plan de circulation est expérimenté en 3 phases :

- 1 - à partir du 24 juin, avec la mise en sens unique de la voirie du lotissement "le grand pré" : sens de circulation autorisé entre la Rue Des Sports et le Chemin des Côtes et un contre-sens cyclable possible
- 2 - à partir du 1er juillet avec la mise en sens unique de la partie du Bricollet entre le chemin du Zouave et le Chemin de la Rivoire. Sens de circulation autorisé entre le chemin du Zouave et le chemin de la Rivoire et un contre sens cyclable possible
- 3 - à partir du mois de septembre (date à faire préciser par Thierry), mise en sens unique rue des Saules (sens descendant) - portion du chemin des Côtes (sens montant) - rue des Tanneries (sens rue du pré joli vers résidence des Pins).

Ces mesures s'accompagneront d'une mise en zone 30 du centre-village (à l'intérieur de la "ceinture" rue du Joly - rue du pré joli - chemin des côtes - chemin du Bricollet).

Si à l'issue des périodes d'expérimentation de 6 mois ces solutions sont confirmées, des aménagements durables seront réalisés avec des trottoirs sécurisés.



Robert Desseignet
Adjoint aux finances
et à l'administration générale

[BUDGET 2024] Réalisation des projets de mandat

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2024...

SERVICES GENERAUX

2 968 721€
50,52%

dont :

- Energie 537 650 € (18 %)
- Entretien Réparations 173 000 € (6 %)
- Assurances 55 000 € (2 %)
- Honoraires / Contentieux 100 600 € (3 %)
- Prestations de services 345 530 € (12 %)
- Rémunérations, charges sociales du personnel administratif : 984 020 € (33 %)
- Communication : 34 360 € (1 %)
- Fêtes et cérémonies 66 950 € (2 %)
- Subventions 270 000 € (9 %)
- Autres : 401 611 € (14 %)



**CULTURE - VIE SOCIALE
- JEUNESSE - SPORTS ET
LOISIRS**
290 575€
4,95%



**ENSEIGNEMENT - FORMATION
PROFESSIONNELLE - APPRENTISSAGE**
1 626 850€
27,69%



SANTE - ACTION SOCIALE
15 300€
0,26%



SECURITE
289 251€
4,92%



**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE -
HABITAT - TRANSPORT -
ENVIRONNEMENT**
683 170€
11,63%

Hausse par rapport au budget 2023 (+356 k€) principalement due à l'augmentation du coût des fournitures d'entretien, du personnel (revalorisation salariale des agents, retraite des élus : rattrapage depuis le début du mandat), de la reprise en régie municipale du Restaurant scolaire et du Péri-scolaire, cette reprise s'accompagnant corrélativement de recettes nouvelles (contribution des familles) ainsi que des fêtes et cérémonies (30 ans du jumelage avec Malterdingen, année olympique).

Les contributions aux associations sont en forte baisse (total de 269 k€ pour 507 k€ en 2023), compte-tenu, d'une part de la reprise en régie municipale des services Restaurant scolaire et Péri-scolaire, d'autre part du versement direct de la subvention CAF aux associations Petits Lutins et Poly'Gones.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2024...

INVESTISSEMENTS	BP 2024 en €
FONCIER – CONTRIBUTION PROJETS IMMOBILIERS	364 900
VOIRIE -MOBILITÉS	341 000
ESPACES VERTS	102 300
BÂTIMENTS	394 000
MOBILIER URBAIN	167 000
SPORT	1 110 500
ÉCOLE ET PETITE ENFANCE - JEUNESSE	64 000
SÉCURITÉ	102 000
COMMUNICATION	25 000
SERVICES GÉNÉRAUX	70 000
INFORMATIQUE	42 000
DIVERS (Remboursement subventions CCPA)	150 000
TOTAL	2 932 700

FISCALITE...

100 % des ménages sont exonérés de la taxe d'habitation sur les résidences principales depuis 2023, seuls les propriétaires de résidences secondaires continuent à payer la TH (taux gelé à son niveau de 2017 jusqu'en 2022, soit 11,60 %).

Comme elle s'y est engagée, la municipalité n'augmente pas les taux communaux qui demeurent donc identiques à ceux des années précédentes.

L'augmentation que vous pourrez constater, alors même que la commune n'a pas modifié ses taux, provient de la revalorisation annuelle des bases d'imposition en fonction de l'évolution des valeurs locatives. Cette revalorisation, estimée à 3,9 % pour 2024, n'est pas du ressort de la commune, elle est déterminée par les services de l'État.

Principales opérations en 2024 :

Conformément au plan de mandat présenté en octobre 2021, réalisation des projets avec notamment :

- Lancement de la réalisation de l'extension et de la rénovation du gymnase Jacques-Cœur – 1 050 000 € (*Opération planifiée de 2024 à 2026 pour un montant total de 4 250 000 €*)
- Poursuite de la sécurisation des déplacements et des voiries – 341 000 €
- Installation de panneaux photovoltaïques sur l'école élémentaire - 1 57 000 €
- Création d'un parcours ludique intergénérationnel au centre-bourg - 120 000€
- Fin de la rénovation énergétique du Centre d'Animation - 84 000 €
- Travaux d'aménagement du terrain de football (traitement fuites d'eau) - 33 000 €
- Végétalisation des cours d'école - 25 000 €
- Mise en place d'un système associatif d'entraide

Le résultat cumulé global de 2023 s'avère largement excédentaire + 3 354 k€ (pour 3 176 k€ en 2022) permettant ainsi la mise en œuvre des projets du plan de mandat.

RAPPORT DE LA CRC (Chambre Régionale des Comptes)...

À l'issue du contrôle, effectué entre août 2023 et janvier 2024, le rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) conclut à une situation financière saine avec **un endettement faible et une trésorerie abondante** (*) permettant à la commune de mener à bien les investissements nécessaires pour répondre à l'augmentation de sa population.

Cette progression démographique a engendré **une hausse des charges (+10% depuis 2019 à 4 M€)** notamment celles relatives aux services à la population (accueil de loisirs, périscolaire, ...) mais elle a aussi alimenté **une évolution plus favorables des produits (+11% depuis 2019 à 5,4M€)**

Les recettes sont en hausse alors même que les taux votés par la commune sont inférieurs à ceux de la strate.

(*) La réalisation en cours des projets de mandat, notamment l'extension du gymnase Jacques-Cœur, va ramener cette trésorerie à un niveau plus équilibré.

120 ans de l'Ecole Jeanne-d'Arc Samedi 5 octobre 2024

Ouverte en août 1904 à l'initiative d'une association déclarée en juillet 1904 sous le nom de "Association des Familles de Lentilly" l'école fut animée par une communauté de soeurs Saint Joseph. À l'origine, elle accueillait les filles entre 6 et 12 ans. Entre 1967 et 1969, le pensionnat a fermé et l'école est devenue mixte. Soeur Claire, dernière soeur de la congrégation abandonna son poste de direction. La direction a été confiée à des laïcs. En 2010, les locaux de la maternelle ont été complètement rénovés. En 2016, un nouveau bâtiment a été construit afin d'accueillir une nouvelle classe, le bureau du chef d'établissement ainsi que la cantine. Aujourd'hui, 166 élèves sont scolarisés dans 7 classes.

Anciens élèves, parents, enseignants, amis de l'école, vous serez tous invités à venir nous rejoindre pour cette journée festive.

Expositions, jeux en bois, stand photos, restauration... seront au rendez-vous.

Nous sommes actuellement à la recherche d'archives, de photos, de matériel scolaire ancien. Si vous voulez nous contacter, merci de nous adresser un message à ejda120ans@gmail.com ou vous adresser directement à l'école au **04 74 01 71 03**.

Un programme plus détaillé sera communiqué en septembre..



Eric Polny
Adjoint à la solidarité

Le mercredi 5 juin une réunion d'information a été organisée pour présenter tous les services à caractères solidaires ou d'actions sociales qui sont mis en œuvre depuis la mairie, mais aussi déclinés par les instances partenaires, telles que la CCPA (Communauté de communes des pays de l'Arbresle) ou CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé).

Ainsi de nombreuses actions telles que la création de places de parking pour handicapés, mise en régie du transport pour personnes âgées, mise en place des plans canicule et grand froid, organisation d'octobre rose et de la semaine bleue ont été rappelées.

Les associations SOLIHA et ALTE 69 ont présenté par des exemples clairs les possibilités d'amélioration de l'habitat pour tous favorisant le maintien à domicile (escaliers, accès à la salle de bain)... mais aussi informé et conseillé sur les actions visant la performance énergétique et le développement des énergies renouvelables de son habitat y compris dans la recherche de subventions.

30 ans de jumelage Lentilly - Malterdingen

L'idée d'un jumelage avec une ville européenne est née en 1992 sous l'impulsion de Guy Plantier. Le Comité Lentillois de Jumelage Européen est créé. La recherche commence dans différents pays. Malterdingen est choisi. En avril 1993 une délégation de Malterdingen visite Lentilly et en septembre Lentilly visite Malterdingen. Le jumelage est officialisé en 1994, à Lentilly en avril et à Malterdingen en juillet.

Ensuite chaque année des échanges entre les deux villes ont eu lieu : entre municipalités, associations, écoles et tous les 5 ans nous fêtons les anniversaires du jumelage. À cette occasion les Lentillois ont été reçus à Malterdingen en novembre 2022 pour les 25 ans du jumelage. Nous avons aussi fait quelques rencontres à mi-chemin, en Haute Saône en 2023. Des amitiés se sont nouées entre habitants.

Les 12 et 13 octobre 2024 nous accueillerons des visiteurs de Malterdingen pour fêter les 30 ans du jumelage. Le programme est en préparation : visite de Lentilly et de la région le samedi, le soir repas de fête au centre d'animation. Et le dimanche renouvellement du serment de jumelage et vin d'honneur dans la cour de la Maison des Associations. Tous les lentillois sont invités à cette fête. Nous aurons besoin de familles pour accueillir les visiteurs. L'année prochaine nous prévoyons une visite à Malterdingen pour aussi y fêter l'anniversaire.

Depuis 2011 nous visitons chaque année des classes des écoles primaires pour présenter le jumelage et l'Allemagne. Ces dernières années nous sommes accompagnés par une jeune volontaire allemande embauchée par notre fédération.

Le rôle du comité de jumelage est de faciliter les contacts entre habitants des 2 communes.

Mise en place de BIP POP sur la commune...

Bip Bop propose de mettre en relation des personnes âgées, ou en difficulté, isolées, qui ont besoin d'un service et des bénévoles prêts à les aider gratuitement. Elle permet de vivre le plus longtemps possible à domicile, et de lutter contre l'isolement, grâce à une coordinations des besoins et des offres de solidarités.

Initié et encouragé par l'équipe municipale, ce service sera proposé aux Lentillois(es) dès la fin de l'année.

Pour tous renseignements merci de prendre contact avec le CCAS



Hervé CHAVOT
Adjoint aux sports

FÊTE DU SPORT #2

C'est sous le signe de l'olympisme que vous vivrez les derniers rendez-vous du bel été 2024 coorganisés par la municipalité et les associations.

Le samedi 7 septembre se tiendra le forum des associations de 9h00 à 13h00 clôturé par le traditionnel moment de convivialité autour d'un verre.
Le dimanche 8 septembre la 2e édition de la fête du sport vous attend au stade.

Constituez vos équipes de 4 et enchaînez les défis ludiques qui vous seront proposés de 9H00 à 17h00. Les épreuves seront animées par notre spécialiste du sport et speaker professionnel Julien Huët.



Inscrivez votre équipe de quatre en flashant ce QR code ou en remplissant le formulaire disponible en mairie



De nombreux lots vous attendent (prix pour les vainqueurs, prix pour l'équipe qui aura la tenue la plus uniforme et originale, prix de la plus jeune équipe, prix de l'équipe sénior...).

Un espace dédié à la restauration vous sera proposé. Les petits retrouveront des activités dédiées. Ceux qui sont un peu plus grands et téméraires pourront se confronter à la faucheuse infernale.

Formez vos équipes et inscrivez-vous vite grâce au QR code ci-dessous ou sur le formulaire disponible sur le site ou en mairie. Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

Lentilly labellisée !

Preuve de notre dynamisme sportif le label "TERRE DE JEUX 2024" nous a été attribué fin avril.



Projet : nouvel espace sportif

La nouvelle salle qui étoffera l'offre sportive de la commune arrive en phase de consultation des entreprises. Pour mémoire ce projet que nous vous avions promis a été lancé fin novembre 2022.

Actuellement le plateau sportif est en cours de réalisation. Il s'agit en effet de créer ce nouvel espace durant la période d'été afin qu'il soit opérationnel pour la rentrée scolaire. Cette opération terminée les travaux de la nouvelle salle pourront commencer en lieu et place de l'ancien plateau.

Cet agenda va permettre aux scolaires d'évoluer sur cette nouvelle aire sans rupture de cours. Hors utilisation scolaire le site sera ouvert à toutes et tous afin de favoriser l'accès aux sports.



EXPRESSION DES LISTES

Liste majoritaire

Lentilly 2020 – Nathalie Sorin

Agir pour un avenir responsable et apaisé

Les élus de l'opposition ont la mémoire courte...

- Décembre 2017: N.Vagnier signe avec l'État le Contrat de Mixité Sociale, 100 logements sont inscrits pour le projet du centre aujourd'hui décrié par les mêmes élus.

- Décembre 2021: le PLU 2020 approuvé par l'équipe de N.Vagnier une semaine avant les élections municipales, est annulé par le tribunal administratif, faute de concertation.

Un équipement public et des constructions face à l'école Jeanne-d'Arc étaient déjà envisagés dans le parc du centre.

Depuis 3 ans et avec responsabilité, nous organisons avec les Lentillois, une concertation transparente et sincère pour répondre à nos obligations et préserver les atouts de notre territoire.

Nous privilégions un habitat collectif et intermédiaire réparti sur l'ensemble du centre bourg avec des espaces verts des jardins et des lieux de convivialité.

Comme tous les projets, celui du parc face à la mairie fait débat : venez en discuter avec nous :

- Plus de 80% des 3 hectares sera protégé en Espaces Boisés Classés
- Des voies cyclables et piétonnières seront créées pour sécuriser les déplacements
- De nouveaux logements et commerces animeront la vie locale
- Un très beau parc public d'environ 20 000 m² sera ouvert à tous.

Les élus majoritaires Lentilly 2020 - 07 86 39 95 53

Liste minoritaire

Agir pour Lentilly

Le verdict est tombé, la préfecture a notifié la municipalité sur le montant des pénalités à payer, sur sa carence en logements sociaux : 207 404 €

C'est le bilan d'une équipe municipale incompétente qui paie une gestion dont le seul objectif est de détricoter les actions menées par la précédente mandature.

En étant focalisé sur la suppression du PLU voté en 2020, la municipalité n'a pu engager aucun projet depuis 4 ans. Cela a attisé la colère de l'état qui a placé la commune sous tutelle. Ils avaient déjà été mis sous tutelle lors de leur mandat en 2008/2014.

Plutôt que de construire pour remplir ses obligations, la Mairie a préféré servir les intérêts de Vinci en détruisant le Parc du Centre au détriment des intérêts de ses administrés.

Nous devons maintenant subir une volonté de rattrapage irréaliste qui consiste à construire des immeubles en rasant les maisons du centre village et de la RN7. (Voir les OAP Orientation d'aménagement et de programmation) Vous êtes peut-être concernés. Nous pouvons encore limiter les dégâts, en nous opposant à la mort programmée de la totalité de la commune.

Mobilisez-vous ! il n'est pas trop tard il nous reste un an pour agir avant la validation définitive du PLU.

AGIR POUR LENTILLY Tel 06 16 70 06 98 -
JL Bancel L Cante S Hacquart N. Papot C. Parisot

Agenda

MUNICIPAL ET ASSOCIATIF
DE JUILLET À OCTOBRE 2024*

Juillet

Du lundi 8 au mardi 9 juillet - à partir de 9h30 | Maison des associations MDA

Formes et Couleurs | Stage dessin, peinture, bricolage à partir de 7 ans

+ d'infos et réservations : 06 77 88 41 96 ou formesetcouleurs69210@gmail.com

Mercredi 10 juillet - de 14h00 à 17h00

MELOPIE | Stage de musique : découverte instrumentale, solfège et chanson

+ d'infos et inscriptions : 06 81 08 04 05 ou asso.drolesdoiseaux@gmail.com

Mercredi 10 juillet - 19h | La Passerelle

Conseil municipal

+ d'infos : www.mairie-lentilly.fr

Mercredi 17 juillet - de 18h00 à 20h00 | Médiathèque

Quiz du Sport

Du vendredi 19 au lundi 22 juillet | Place de l'Europe

Vogue

Samedi 20 juillet - à partir de 19h | Centre Village

Fête de l'Été - repas des commerçants, spectacle, feu d'artifice et bal

Réservation pour le repas : auprès des commerçants partenaires

Août

Du jeudi 29 août au dimanche 1er septembre

Festival de Jazz

Contact : Musique du Moulin 07.67.50.55.45 / www.jazz-aumoulin.fr

Du jeudi 29 août au vendredi 30 août - à partir de 10h00 | L'Atelier, chemin des Flaches

Atelier Des Créatifs | Stage vacances : couture/teinture pour enfants et ados

+ d'infos et inscriptions : www.latelierdescreatifs.com ou 07 69 29 06 14

Septembre

Du mercredi 4 au vendredi 6 septembre - à partir de 10h00

Drôles d'Oiseaux | Portes ouvertes et inscriptions

+ d'infos et inscriptions : 06 81 08 04 05 ou drolesdoiseaux@yahoo.fr

Samedi 7 septembre - de 9h à 13h | Gymnase D. Rebillard

Forum des Associations

+ d'infos : marie-lentilly.fr

Dimanche 8 septembre - à partir de 9h00 | Place de l'Europe

Fête du Sport | Évènement gratuit et ouvert à tous

+ d'infos : marie-lentilly.fr

Mercredi 11 septembre - 19h | La Passerelle

Conseil municipal

+ d'infos : www.mairie-lentilly.fr

Judi 12 septembre - à 19h00 | En mairie

Conseil de quartier | Cruzols

+ d'infos : marie-lentilly.fr

Vendredi 13 septembre - à 20h30 | La Passerelle

Présentation de la saison culturelle

+ d'infos : marie-lentilly.fr

Mardi 17 septembre - à 19h00 | En mairie

Conseil de quartier | Quartier de la RN7

+ d'infos : marie-lentilly.fr

Samedi 21 septembre - de 10h00 à 12h30 | Ancienne école élémentaire

Atelier Des Créatifs | Atelier papier pour ados/adultes - Pavot durable en papier

+ d'infos et inscriptions : www.latelierdescreatifs.com ou 07 69 29 06 14

Dimanche 22 septembre - à partir de 8h00 | Départ du Centre d'Animation

Comité des Fêtes | 25ème randonnée pédestre de Mercruy

+ d'infos et renseignements : contactcdfentilly@gmail.com ou 06 14 62 99 88

Dimanche 22 septembre - de 17h00 à 19h00

Zébulon | 141 Chemin Mosouvre

Assemblée annuelle de Zébulon

+ d'infos et réservations : https://www.zebulon.org

Mardi 24 septembre - à 19h00

Réunion publique | "La fibre à Lentilly"

+ d'infos et réservations : https://mairie-lentilly.fr

Du samedi 28 au dimanche 29 septembre - à partir de 9h00 | Centre Village

Sourire du Vietnam | Week-end nems Fabrication et vente sur le marché

+ d'infos et réservations : 06 12 86 26 75 ou sourire.duvietnam@laposte.net

Samedi 28 septembre - de 10h00 à 12h00

Zébulon | Atelier DIY gratuit sur inscription - "Faire son pain au levain"

+ d'infos et réservations : https://www.zebulon.org



Agenda (Suite)

MUNICIPAL ET ASSOCIATIF
DE JUILLET À OCTOBRE 2024*

Samedi 28 septembre - de 10h30 à 12h00 | L'Atelier, chemin des Flaches

Atelier Des Créatifs | Cycme aquarelle 4 séances - l'Automne

+ d'infos et inscriptions : 07 69 29 06 14 ou www.latelierdescreatifs.com

Octobre

Samedi 5 octobre - de 14h30 à 18h00 | Jardins Partagés

Portes ouvertes des Jardins Partagés de Lentilly

+ d'infos : noelle.dhorne@gmail.com

Dimanche 6 octobre - de 10h00 à 18h00 | Centre d'Animation

Comité des Fêtes | Salon de la Bière Artisanale Régionale

+ d'infos : <https://www.facebook.com/SalonBiereLentilly/>

Samedi 12 octobre - 20h30 | La Passerelle

Spectacle de la saison culturelle : le temps d'une triple croche - Cie Bouquet de Chardons

+ d'infos et réservation : marie-lentilly.fr

billetterie-lentilly.mapado.com

Samedi 12 octobre - de 14h00 à 16h30 | L'Atelier, chemin des Flaches

Atelier des Créatifs | Atelier pâtisserie adultes - Macarons

+ d'infos et inscriptions : 07 69 29 06 14 ou www.latelierdescreatifs.com

Dimanche 13 octobre - de 8h00 à 12h00 | Marché de Lentilly

Zébulon | Gratifieria de plantes et graines

+ d'infos et réservations : <https://www.zebulon.org>

Mercredi 16 octobre - 19h | La Passerelle

Conseil municipal

+ d'infos : www.mairie-lentilly.fr

Samedi 19 octobre - de 10h00 à 12h00 | Ancienne école élémentaire

Atelier des Créatifs | Atelier pour tous - Drôles de p'tits monstres

+ d'infos et inscriptions : www.latelierdescreatifs.com ou 07 69 29 06 14

Samedi 19 octobre - de 13h30 à 20h00 | Centre d'Animation

Club de l'Amitié | Concours de belote

+ d'infos et inscriptions : club.amitie@free.fr ou 04 74 01 18 76

Du lundi 21 au samedi 26 octobre | 279, Chemin du Bois Seigneur

Association Drôles d'Oiseaux | Stage de musique - batterie, basse, piano ou violon

+ d'infos et inscriptions : droles_doiseaux@yahoo.fr ou 06 81 08 04 05

Mercredi 23 octobre - de 10h00 à 16h30

Atelier des Créatifs | Atelier journée Halloween pour enfants/ados

+ d'infos et inscriptions : www.latelierdescreatifs.com ou 07 69 29 06 14

Samedi 26 octobre - de 10h00 à 12h00 | 141 chemin Mosouvre

Zébulon | Rénovation énergétique : les clés pour comprendre et bien choisir

+ d'infos et réservations : <https://www.zebulon.org>

Samedi 26 octobre - de 14h00 à 16h30 | 10 chemin des Flaches

Atelier des Créatifs | Atelier pâtisserie adultes - number cake

+ d'infos et réservations : www.latelierdescreatifs.com ou 07 69 29 06 14

Poster for the event 'FÊTE DU SPORT #2' organized by the Ville de Lentilly. The event is held on Sunday, 08 September 2024, at the Place de l'Europe in Lentilly, from 9h00 to 18h00. The entry is free and open to all. The poster lists over 10 sports activities: Rugby, Basket, Football, Tennis, Tennis de table, Boudins sauteurs, Flashmob, Escalade, Frisbee golf, and activities for children. It also mentions 'ET PLEIN D'AUTRES SURPRISES !' and 'STANDS DE BOISSONS & DE RESTAURATION SUR PLACE'. A QR code is provided for registration, with instructions to scan it or fill out a form available at the mairie.

+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR MAIRIE-LENTILLY.FR

